

MANOIR EGLISE CIMETIERE

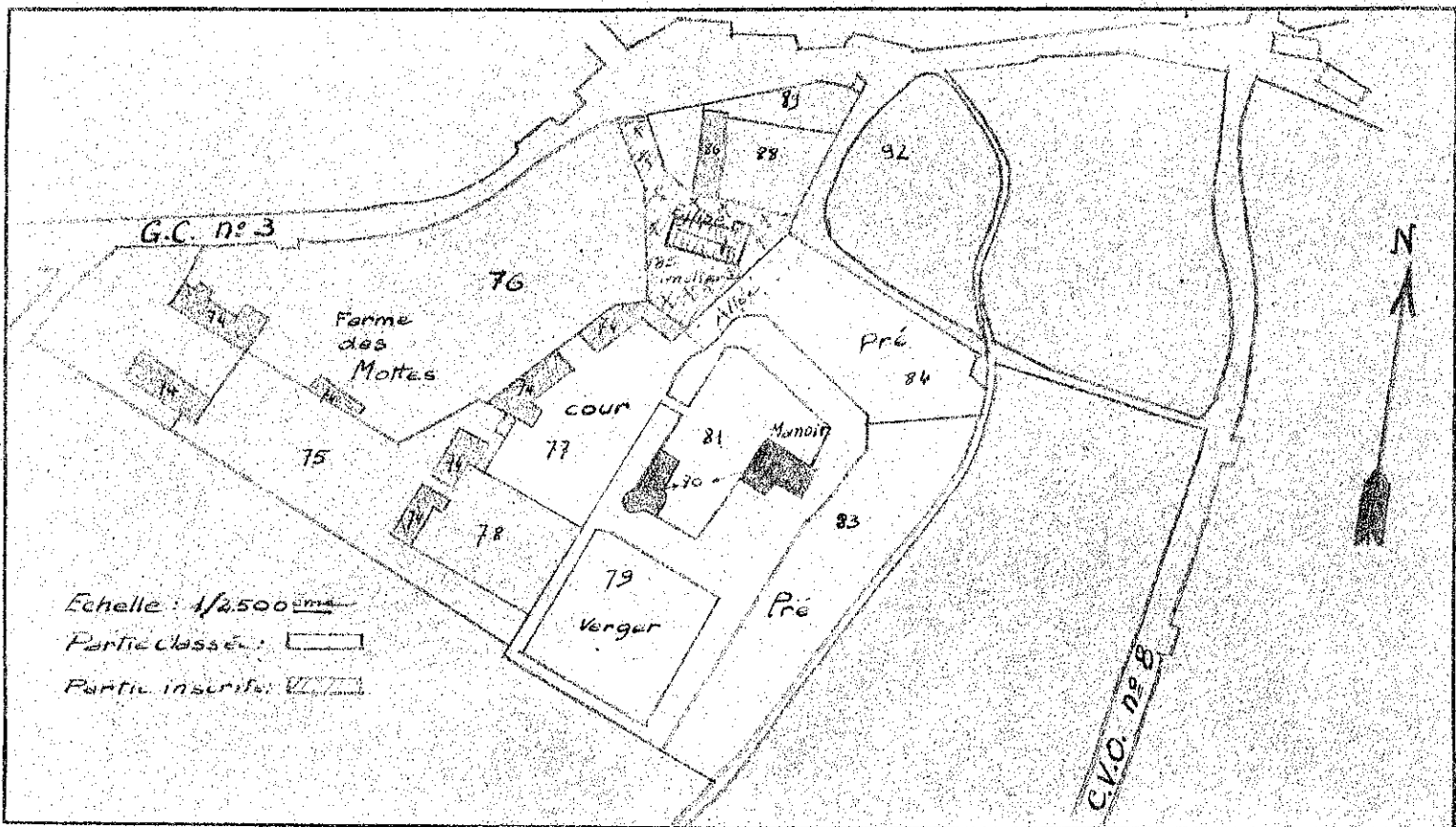
SITES

CLASSEMENT
ET
INSCRIPTION

COMMUNE : GAPREE
CANTON : COURTOMER
ARRONDIS^{EMT} : ALENÇON



CARTE
MICHELIN
N° 60
PLI 4



ARRÊTES DU 22 NOVEMBRE 1944

Sont inscrits sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'église et le cimetière de GAPRÉE (Orne) cadastrés sous le n° 85 section C et appartenant à la commune

signé: L.HAUTCOEUR.

Le Vieux Manoir de GAPRÉE (Orne) avec les dépendances, les douves et ses abords comprenant les parcelles cadastrales n° 77 79 et 80. 81. 82. 83. 84 section C est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

signé: L.HAUTCOEUR

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites :